



CARTE D'IDENTITÉ

LES AUTORITÉS

Conseil administratif

Maire

Mme Christine Maitre

Conseillers administratifs

Mme Francine de Planta

M. Marcel Goehring

Conseil municipal

Il est composé de 21 membres

et est présidé par

Mme Françoise Mottu-Bonna

POPULATION

7 520 habitants

Rang

15^e commune du canton sur 45

NOM DES HABITANTS

Collongeois ou Belleriviens

BUDGET ANNUEL 2012

24 422 443 francs

EMPLOIS DANS LA COMMUNE

3 396 emplois

Secteur primaire: 2,7%

Secteur secondaire: 18,7%

Secteur tertiaire: 78,6%

Rang

11^e commune du canton sur 45

SURFACES

Surface totale: 613 hectares

Agricole: 37%

Habitat et infrastructure: 58,4%

Boisée: 4,1%

Surface improductive: 0,5%

Rang

12^e commune du canton sur 45

MAIRIE

1, ch du Château-de-Bellerive

1245 Collonge-Bellerive

Tél. 022 722 11 50

Fax 022 722 11 66

e-mail: info@collonge-bellerive.ch

Internet: www.collonge-bellerive.ch

Horaires: Lundi, mardi, mercredi:

De 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Jeudi: de 11 h à 18 h 30

Vendredi: de 8 h à 12 h

et de 14 h à 16 h

SERVICES COMMUNAUX

Etat civil

Arrondissement campagne et

rive gauche du lac

Ch. des Rayes 3, C.P. 160

Tél. 022 722 11 80

e-mail: etat-civil@collonge-bellerive.ch

L'épicentre, centre culturel

61, chemin de Nancy

Tél. 022 855 09 05

Internet: www.epicentre.ch

Police municipale (24 h sur 24)

35, ch. du Vieux-Vésénaz

Tél. 022 752 52 52

e-mail: apm@collonge-bellerive.ch

Service du feu (urgences)

Tél. 118 urgences

Compagnie des sapeurs-pompiers

de Collonge-Bellerive

Cap. Denis Wyss

Tél. 078 789 53 36

Internet: www.pompiers-collonge.ch

Protection civile

35, ch. du Vieux-Vésénaz

ORPC Lac - Tél. 022 840 44 98

Internet: orplac@collonge-bellerive.ch

Un développement équilibré à taille humaine

Petite commune rurale de la rive gauche il y a dix ans, Collonge-Bellerive est devenue un pôle régional qui a su faire face à de nombreux défis et garder sa qualité de vie.



Mairie de Collonge-Bellerive.

En ayant les yeux tournés vers l'avenir et considérant ce qui a été réalisé dans un passé proche, force est de constater, pour l'observateur extérieur, que les habitants de Collonge-Bellerive ont une certaine chance. Le développement se réalise de manière harmonieuse, même s'il est vrai que certains moments sont plus difficiles à vivre, par exemple les travaux actuels de la traversée de Vésénaz en tranchée couverte.

Les Collongeois se sont donnés des autorités qui savent prévoir. Il faut en effet de la clairvoyance et de la ténacité pour faire aboutir des réalisations d'intérêt communal d'une certaine importance.

Dans cette commune, les élus ont compris très tôt qu'ils ne pouvaient maîtriser le développement et donc le devenir des habitants qu'en ayant un bon aménagement du territoire. Il leur a fallu disposer des moyens d'acquérir certaines parcelles, en des endroits stratégiques, quitte du reste à vendre ensuite des terrains et bâtiments lorsque l'objectif d'aménagement du territoire est atteint.

Les autorités de Collonge-Bellerive ont également toujours pensé que la maîtrise du développement communal passe par des finances saines. La situation financière internationale d'aujourd'hui ne fait que démontrer, si besoin est, cette justesse de vue. De la Grèce à l'Espagne en passant par l'Italie et sans mentionner beaucoup d'autres pays, chacun peut constater que le manque de rigueur financière se paie toujours et au prix fort.

Des promesses faites et tenues

Pour les habitants de la commune, il est agréable de constater que les promesses faites par les élus ont été



La crèche intercommunale, une réussite!

tenues. Souvent en affrontant plus de difficultés que prévu, ce qui a nécessité plus de temps aussi, et de la persévérance.

A la fin 2006, dans cette même *Feuille d'avis officielle*, les réalisations de la commune étaient passées en revue.

Le centre culturel de l'épicentre, assurant cohésion entre les générations et ouverture aux sensibilités culturelles, était cité. Ce lieu, qui vient de fêter ses dix ans, a manifestement trouvé sa vitesse de croisière et son ou ses publics. Il devient une réf-

rence dans le milieu culturel genevois.

On parlait de la crèche intercommunale au futur. Elle est aujourd'hui une réalité. C'est *L'île aux mômes*, située chemin de Trémessaz à Vésénaz. Il faut reconnaître que cette crèche existe à force de courage et d'un travail intense. Car les obstacles de tous ordres étaient là, techniquement, juridiquement, financièrement. Et ce sont des finances saines qui ont permis l'investissement nécessaire mais aussi d'assumer les charges de fonctionnement.

L'autre grand défi mentionné en 2006 était la réalisation de la traversée de Vésénaz en tranchée couverte. Or, cette traversée attendue depuis des dizaines d'années est en train de se réaliser. Elle devra redonner une nouvelle qualité de vie au centre de Vésénaz puisque la circulation de transit passera en sous-sol et que la commune ne sera plus coupée en deux par une artère dangereuse à fort trafic.

Des réalisations pour les habitants

Les élus ont tenu à créer, à la place de l'ancienne Migros, au chemin du

intercommunal; c'est ainsi que, tout dernièrement, les anciens locaux du Centre d'action sociale et de santé ont été transformés en logement.

Ce souci d'avoir des appartements à mettre à disposition des habitants de la commune ne date pas d'hier. Chacun connaît les immeubles sis en face de la pharmacie, à Collonge, ou les appartements édifiés au-dessus de la Migros, par exemple.

Dans tous ces bâtiments, propriétés de la commune, les attributions de logement se font en tenant compte de critères notamment communaux (années passées sur la commune, travail sur la commune, activités dans une société locale etc.).

L'une des difficultés de la commune était de développer les places de travail. Là encore, les autorités ne se sont pas croisés les bras. Tout le monde sait où se situe le McDonald's, dans une zone abritant des sociétés ayant des activités artisanales ou industrielles.

Le futur est en marche: places de travail, sport et nature

Tout près de ce centre d'activités se trouve, à cheval sur les communes de Meinier et de Collonge-Bellerive, une belle réalisation intercommunale: la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie. Au début de l'été, on y recensait 44 entreprises et 815 emplois. Un beau succès.

Cette zone dite de Pallanterie-Est est saturée et les demandes émanant d'entreprises artisanales ne peuvent plus être satisfaites. Une extension est prévue par les deux communes, de même que l'extension de la zone sportive de Rouelbeau, sise sur la commune de Meinier. Ces installations sportives sont gérées par un groupement intercommunal comprenant des représentants de Collonge-Bellerive et de Meinier, groupement qui pourrait s'ouvrir à d'autres communes.

Toujours dans le but d'offrir une certaine qualité de vie en améliorant les infrastructures, la commune a décidé de remodeler et de renaturer la plage de la Savonnière. L'endroit est exceptionnel. Plage, parc, promenade, il sert de cadre, chaque année, à la célébration du 1er Août. Mais c'est la plage qui attire durant la belle saison Collongeois et habitants du canton. C'est un beau projet, en cours de réalisation.

Collonge-Bellerive: une commune bien dans son siècle et à visage humain.

La mairie de Collonge-Bellerive



Vue du village et du lac.

prochaine commune: Cologny le 21 décembre 2011